

# DOSSIER D'ACCUEIL



COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL  
LOIRE-ATLANTIQUE



14 et 15

février 2026

samedi après-midi

dimanche à partir de 9h30

Coupe **ÉTAPE 1**  
Formation

& Finale **ENSEMBLES & DUOS**  
départementale

Entrée gratuite

Bar et restauration sur place (CB acceptée)



Complexe sportif du Gesvres

Rue Simone de Beauvoir, 44119 Treillières



# Mot du Président

C'est avec un grand plaisir que le club de **Treillières Gymnastique Rythmique**, vous accueillera à l'occasion de la première étape de la **Coupe Formation** et la **Finale départementale Ensembles & Duos** pour les catégories Régionale, Fédérale et Nationale.

Je remercie **Monsieur ROYER**, Maire de Treillières, **Monsieur VACHET**, Adjoint chargé des sports, **Madame PRUNIER**, responsable du service des sports, tous les membres de la **commission départementale**, ainsi que tous nos partenaires pour leur accompagnement et leur aide durant les derniers mois afin que votre venue à Treillières soit la plus agréable possible.

Je remercie tout particulièrement **l'ensemble des bénévoles de Treillières GR** pour l'aide précieuse apportée lors de cette compétition. Ils seront à votre disposition pour vous orienter et trouver une solution aux éventuelles difficultés que vous pourriez rencontrer, n'hésitez pas à les solliciter.

Je souhaite, à l'ensemble des clubs et des gymnastes, la plus grande réussite possible.

Sportivement,

**Gilles HINFRAY**

## Coordonnées utiles

Président	Responsable technique	Trésorière
<b>Gilles HINFRAY</b> <a href="mailto:treillieresgr@gmail.com">treillieresgr@gmail.com</a>	<b>Laure DEVEAUX</b> <a href="mailto:treillieresgr@yahoo.fr">treillieresgr@yahoo.fr</a>	<b>Anne BIORET</b> <a href="mailto:treillieresgr@gmail.com">treillieresgr@gmail.com</a>

# Sommaire

## I. Lieu de la compétition

## II. Informations générales

1. Places de stationnement
2. Accueil et ouverture du gymnase
3. Règles à respecter
4. Vestiaires
5. Salles d'échauffement
6. Contrôle engins et licences
7. Informations entraîneurs et juges

## III. Organisation des salles

## IV. Restauration

1. Offre de restauration
2. Modalités de paiement
3. Restauration Juges et Officiels
4. Comptes Club

## V. Annexe

1. Ouverture de compte restauration/bar

# I. Lieu de la compétition

## Complexe sportif du Gesvres

Rue Simone de Beauvoir  
44119 Treillières



**Salles Athéna** (*réunion de juges*)



**Salles Marathon** (*réservée aux gymnastes*) et **Héraclès** (*salle de compétition*)

## II. Informations générales

### 1. Places de stationnement

Pour trouver des places de stationnement, se référer au plan de la page 7.

### 2. Accueil et ouverture du gymnase

L'accès au gymnase pourra se faire à partir de 13h00 le samedi 14 février et à partir de 7h15 le dimanche 15 février.

### 3. Règles à respecter

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans l'ensemble du complexe sportif. Il est interdit de se restaurer dans les salles d'échauffement et dans les salles de compétition.

Les places dans la salle de compétition sont limitées et sont en priorité réservées au public. Merci d'éviter de mettre le matériel et des sacs de sport dans les gradins ou sur les places assises. Merci de respecter la propreté du site.

Merci également de bien vouloir laisser un libre accès aux places destinées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Un coin maquillage sera à disposition des gymnastes dans le couloir de la salle Marathon.

### 4. Vestiaires

Les vestiaires sont attribués par Treillières GR et les noms des clubs sont affichés sur les portes. Un vestiaire homme est également prévu. L'accès au vestiaire est uniquement réservé aux gymnastes et entraîneurs.

**Les vestiaires ne seront pas surveillés**, le club décline toute responsabilité en cas de vol.

## 5. Salles d'échauffement

L'accès à ces salles sera exclusivement réservé aux gymnastes et aux entraîneurs concernés par la compétition en cours selon le planning établi par le Comité départemental et aux personnes habilitées.

**Parcours des gymnastes** (voir plan de l'organisation des salles en [page 7](#)) :

- a. Se rendre à la **salle Marathon pour l'échauffement corporel**. L'accès à la salle Marathon se fait par le hall de la salle Héraclès. **Des vestiaires sont disponibles** à côté de la salle pour se changer.
- b. **L'échauffement engins** se fera également dans la **salle Marathon**, qui sera **divisée en deux** : d'un côté l'échauffement corporel et de l'autre l'échauffement engins.
- c. **La zone de pré-compétition** se situe dans la salle Héraclès, accessible directement par un couloir depuis la salle Marathon.

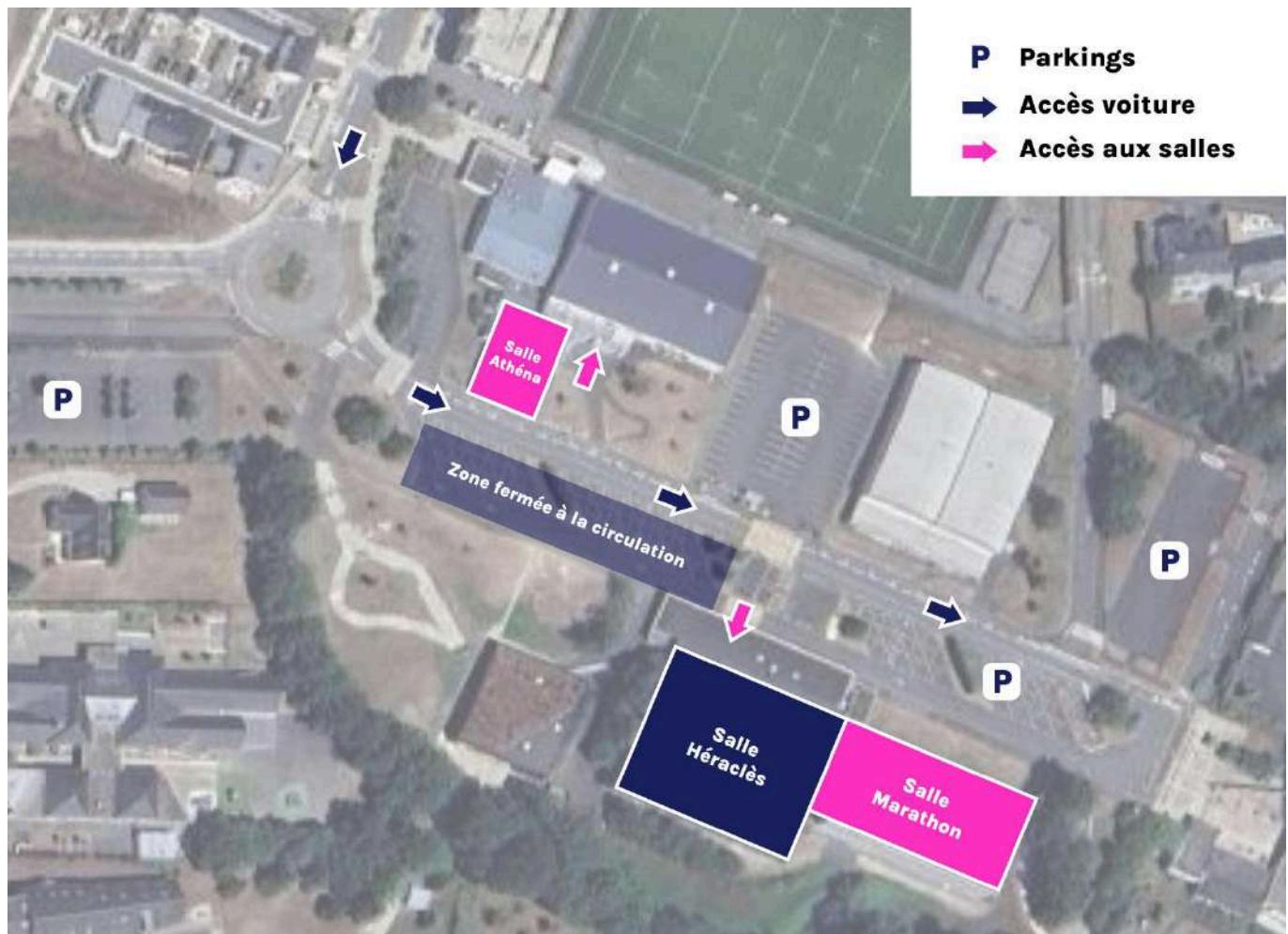
## 6. Contrôle engins et licences

Le contrôle des licences (gymnaste et entraîneur) se fera à l'entrée de la **salle Marathon**, avant l'échauffement corporel. Le contrôle des engins se situera avant la zone de pré-compétition dans la **salle Héraclès**.

## 7. Informations pour les juges

La réunion de juges aura lieu dans la **salle Athéna** (voir le plan [page 7](#)).

### III. Organisation des salles



#### Salle Athéna :

Réunion de juges et restauration des juges et officiels

#### Salle Marathon :

Échauffement corporel et Échauffement engin

#### Salle Héraclès :

Zones pré-compétition et compétition

## IV. Restauration

### 1. Offre de restauration

Des boissons fraîches, boissons chaudes, gâteaux, bonbons... seront proposés dans le bar intérieur les samedi et dimanche.

Le dimanche, un stand extérieur proposera une offre de snacking : frites, saucisses, sandwichs...

### 2. Modalités de paiement

La **caisse centrale** sera située dans le hall de la salle Héraclès. Des "tickets" y seront en vente pour obtenir de la nourriture aux différents stands de restauration. Les remboursements se feront également à la caisse centrale.

La **carte bancaire** sera acceptée pour les paiements.

### 3. Restauration Juges et Officials

La restauration des juges et officiels se fera dans la **salle Athéna**.

Des boissons seront disponibles près de la table de juges pendant la compétition.

### 4. Comptes Club

Les clubs pourront ouvrir un compte pour le weekend. La **fiche d'ouverture de compte** (voir annexe **page 9**) est à remettre complétée à **la caisse centrale** le jour de la compétition ainsi qu'un **chèque de caution de 50€** qui leur sera restitué dès règlement du solde.

La fiche d'ouverture est utilisable pour les deux jours de compétition. Seules les personnes indiquées sur cette fiche pourront utiliser le Compte club.



## Ouverture de compte restauration/bar

**Coupe Formation et Finale Départementale Ensembles & Duos** • 14 et 15 février 2026

**À déposer le jour de la compétition à la Caisse Centrale avec le chèque de caution 50 €**

Nom du Club (en toutes lettres) : .....

Nom du correspondant/Chef de délégation : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Mobile : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Email : .....

Demande l'ouverture d'un compte pour le club cité en amont. Seules les personnes figurant ci-dessous seront autorisées à avoir accès au compte :

Le règlement doit être effectué **au plus tard pour le dimanche 15 février 2026** (fin de la dernière rotation).

Fait à ..... le .....

#### **Signature du Président et cachet du club**